



HOMMAGE À ALAIN MORIN, BÉNÉVOLE PASSIONNÉ PAR LA NATURE

Si vous participez aux formations et journées d'échanges organisées dans le cadre du PRAM, vous avez très probablement déjà rencontré Alain MORIN. C'est avec une grande tristesse que nous vous informons de son décès, survenu le 29 novembre dernier.

Administrateur au sein du Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie, de 2003 à 2010, et membre de plusieurs associations naturalistes, il faisait preuve d'un engagement sans faille pour la préservation de la biodiversité. Alain aimait transmettre ses connaissances et sensibiliser à la protection de la nature. Ainsi, il a créé un Club CPN, puis l'association « La Ferme des Déserts ». Participant assidu aux événements organisés dans le cadre du PRAM, il continuait sans cesse de se former.

Nous avons également pu compter sur son implication bénévole, notamment en tant que « veilleur de mare », lors de l'été 2020, pour l'étude CLIMARE.

Nos pensées accompagnent ses proches, sa famille, et tout particulièrement sa femme, Elisabeth. Nous leur transmettons nos plus sincères condoléances.



FÊTE DES MARES

Du 1^{er} au 9 juin 2024, la Fête des mares revient pour une 9^e édition avec un objectif ambitieux : « Retisser » les liens du vivant, non seulement



par la valorisation du bénéfice des mares sur la restauration des réseaux écosystémiques, mais aussi par le réapprentissage du lien sensible et culturel entre les humains et ces petites zones humides, objets hybrides de nature, foisonnants de vie.

C'est l'occasion d'organiser diverses animations ludiques et pédagogiques autour des mares. Pour labelliser votre animation « Fêtes des mares », il suffit de l'inscrire sur le site www.jagispourlanature.org et l'enregistrer sous le label « Fête des mares 2024 ». Ainsi, elle sera diffusée dans le programme officiel et vous pourrez avoir accès à des **ressources pédagogiques**, un **kit de communication** et bénéficier d'une meilleure visibilité !

En savoir + : <https://www.sn timer.com/actions/fete-des-mares/>

UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'ÉCRASEMENT DES CRAPAUDS SUR LES ROUTES

L'association 1001 légumes - CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouche a aidé l'association Muchedent au Naturel à mettre en place un **dispositif de sauvetage pour les amphibiens**, sur la commune de **Muchedent** (76). Les crapauds en pleine migration traversent souvent les routes en février - mars et se font écraser par les voitures... Pour éviter cela, des **bâches** ont été installées le long de la route, ce qui **empêche les crapauds de passer** et les guide vers des **seaux** enterrés à hauteur du sol, dans lesquels ils tombent. Ces seaux sont relevés tous les jours par des bénévoles motivés et très organisés ! Les crapauds sont alors relâchés de l'autre côté de la route. Ainsi, on fait traverser en sécurité tous les amphibiens piégés, et on en profite pour les compter et vérifier qu'ils vont bien. Vous pouvez signaler les zones de mortalité sur undragon.org ou en contactant l'OBHeN (www.obhen.fr).

Marius JOURDAIN, CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouche

En savoir + : https://bit.ly/francebleu_muchedent_sauve_les_crapauds
https://bit.ly/france3_régions_muchedent_sauve_les_crapauds



©LJJEANNÉ

CRAPAUDS COMMUNS

LES MARES SOUS LES RADARS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CINGAL - SUISSE NORMANDE

Les mares, éléments clés et essentiels de la Trame Verte et Bleue, n'ont jamais été étudiées à l'échelle de la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande (CCCSN).

Lauréat de l'appel à projet de la Région Normandie « **Stratégie des collectivités pour la Trame Verte et Bleue : Agir à l'échelle locale** », la CCCSN a décidé de mettre en avant les mares de son territoire dans l'élaboration de sa future stratégie.

Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, un volontaire en service civique sera recruté pour cette première année de partenariat, afin de réaliser le recensement des mares sur les communes volontaires de la CCCSN. Dans la continuité, un programme de restauration des mares répondant aux critères d'éligibilité de l'Agence de l'eau Seine-Normandie sera mis en place et suivi par les techniciens de la Communauté de communes.

Les élus du territoire seront également sensibilisés au maintien et au développement des mares de leur commune. Rendez-vous en 2025 pour les premiers travaux !

Laurine ANSART, Communauté de communes Cingal - Suisse Normande



DES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RESTAURATION OU LA CRÉATION DE MARES POUR LES PARTICULIERS

Le **Département de la Seine-Maritime** porte un dispositif d'aide financière « **Préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité** ». Ses objectifs sont d'inciter à la mise en œuvre d'opérations de création ou de restauration d'éléments de la trame verte et bleue, notamment **la restauration ou la création de mares des propriétaires privés** (reprofilage des berges, imperméabilisation, plantation de végétaux aquatiques ou rivulaires locaux, gestion des débits de fuite, etc.).

L'attribution de l'aide est soumise à conditions de ressources, avec un taux d'aide de 25 à 30% du montant TTC, selon le revenu fiscal de référence du foyer. Un plafond unitaire de dépenses subventionnables est appliqué à hauteur de 3 900 € TTC pour la restauration de mares et 7 700 € TTC pour la création.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/préservation-patrimoine-naturel-particuliers-76>

D'autre part, les propriétaires de clos-masures peuvent bénéficier d'une aide à la restauration de leurs bâtiments agricoles et à la préservation du patrimoine naturel associé. Le taux de subvention de base est de 25% de la dépense subventionnable TTC. Ce dispositif du Département dédié aux clos-masures, concerne notamment la restauration ou la création de mares à vocation écologique et paysagère, avec un plafond de dépenses éligibles à hauteur de 9 600 € TTC par mare.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/fiche-aide-clos-masure-76>

Marianne HEDONT, Cellule d'Animation Technique Espaces naturels et Rivières de la Seine-Maritime (CATeNR)

Contact : aat-nature@seinemaritime.fr

Site web : <https://www.seinemaritime.fr/direnv/theme-biodiversite/>



ETUDE SUR LES MACROPHYTES AQUATIQUES

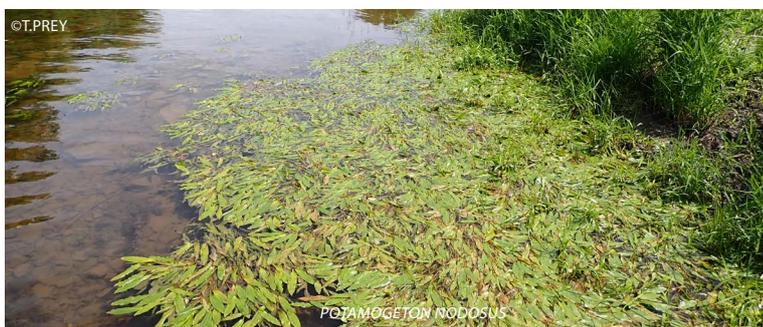
Dans le prolongement d'une étude de préfiguration réalisée par les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) de Brest et de Bailleul, avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conservatoire botanique de Normandie démarre, dès 2024, le déploiement sur 8 années d'un vaste **programme de mise à jour de la connaissance sur les macrophytes aquatiques** (bryophytes, algues et flore vasculaire) et les végétations affiliées, sur l'ensemble du territoire normand.

En effet, les CBN constatent, chacun sur son territoire d'agrément, un réel déficit de connaissances pour ces espèces et végétations, ce qui impacte et nuit à une bonne évaluation des enjeux et à la définition des stratégies à mettre en place pour la préservation des milieux aquatiques.

Le plan d'échantillonnage est réalisé sur la base des unités hydrographiques et les inventaires protocolés seront effectués en eaux courantes et stagnantes, prenant en compte largement le réseau des mares.

Conservatoire botanique de Normandie

Contact : timothee.prey@cbn-normandie.fr



SENTINELLES DU CLIMAT EN NORMANDIE

Le programme « Sentinelles du climat en Normandie » porté par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) **vise à mieux connaître et comprendre les effets locaux du changement climatique sur la biodiversité de Normandie**, afin de préconiser les mesures d'atténuation ou d'accompagnement les plus efficaces. Il regroupe 9 structures naturalistes normandes, dont les observatoires thématiques, créés ou à venir, en association étroite avec le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) normand.

Dans sa première phase, ce projet s'étend de 2023 à 2026 et vise à s'appuyer sur le **suivi protocolé d'espèces climato-sensibles, sur des sites durablement gérés** et équipés de stations météorologiques. L'analyse statistique des données naturalistes et météorologiques croisées avec les projections du GIEC permettront de **modéliser les trajectoires des populations : les risques de disparition, de déplacement ou d'augmentation**. Parmi les sites suivis, certains seront constitués ou ponctués de mares.

Les cortèges de tritons et de coléoptères aquatiques seront par exemple suivis sur le littoral du département de la Manche, tête de pont des colonisations méridionales et par ailleurs exposé à la problématique de l'élévation du niveau de la mer (érosion, submersion, biseau salé). Deux espèces caractéristiques des petites mares pionnières, la Salamandre tachetée et la Grenouille rousse, seront suivies dans les secteurs forestiers ou de marais, afin de mesurer les effets des sécheresses vernoales sur le long terme.

Autre exemple, moins connu : deux reptiles sentinelles du climat, la Vipère péliade et le Lézard vivipare, sont également très dépendants des mares, notamment lors des sécheresses estivales. Ces milieux de référence pourront contribuer à apporter des réponses à la question «appréhender au mieux le changement climatique en cours et ses impacts sur l'écosystème mare».

Carine DOUVILLE, Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD)

Mickaël BARRIOZ, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Cotentin



ANIMATIONS

Venez découvrir la biodiversité de retour dans les mares suite à des travaux de restauration :

- **Vendredi 26 avril 2024**, de 20h30 à 23h, au Sap-en-Auge (61) : en partenariat avec l'Association Domaine Sauvage Le Costil.
Se garer dans le champ à côté du hangar Le Costil, 61 470 Le-Sap-en-Auge
Informations : contact@lecostil.com
- **Vendredi 26 avril 2024**, de 20h30 à 23h, à La Lande-Saint-Léger (27) : en partenariat avec la Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge.
RDV sur le parking de la place de la Mairie, 27 210 La Lande-Saint-Léger
Informations : Cécile CHEFDEVILLE, CC Lieuvin Pays d'Auge, 06.32.30.64.74 ou cecile.chefdeville@lieuvinpaysdauge.fr
- **Vendredi 3 mai 2024**, de 20h30 à 23h, à Lingèvres (14) : en partenariat avec le syndicat mixte Ter'Bessin.
RDV sur le parking de l'Église, 14 250 Lingèvres
Informations : Pierre ROBIN, CEN Normandie, p.robin@cen-normandie.fr
- **Vendredi 17 mai 2024**, de 20h30 à 23h, à Feugerolles-Bully (14) : en partenariat avec la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.
RDV au Château de Bully, 14 320 Feugerolles-Bully
Informations : Charlotte DELAUNE, CdC Vallées de l'Orne et de l'Odon, c.delaine@vallees-orne-odon.fr

RECENSEMENT PARTICIPATIF

- **Samedi 28 septembre 2024**, à partir de 14h, à Saint-Arnoult (76) : Recensement participatif des mares sur le territoire de la commune.
RDV au parking de l'école primaire publique, Allée des Peupliers, 76 490 Saint-Arnoult.
Informations : Pauline LE GARREC, CEN Normandie, p.legarrec@cen-normandie.fr

INVENTAIRES PARTICIPATIFS

- **Printemps – été 2024** : Inventaires participatifs des amphibiens et de la flore des mares restaurées. Réservé aux adhérents du CEN Normandie.
Pour les départements 14 et 61: contactez Juliette CUILIER, CEN Normandie, j.cullier@cen-normandie.fr
Pour le département 27 (commune de Verneuil-sur-Avre) : contactez Pauline LE GARREC, CEN Normandie : p.legarrec@cen-normandie.fr

FORMATIONS

(LES DATES DÉFINITIVES VOUS SERONT TRANSMISES 1 MOIS AVANT)

- **Mai / juin 2024** : «Initiation à la détermination, à la biologie, à l'écologie et au suivi des larves d'amphibiens de Normandie»
- **Septembre / octobre 2024** : «Pédologie et mares»

Ces formations sont destinées aux partenaires du PRAM Normandie, mais sont susceptibles d'être ouvertes aux adhérents suivant le nombre d'inscrits. Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.

CHANTIER PARTICIPATIF

- **Samedi 7 septembre 2024**, de 9h30 à 12h30, au Sap-en-Auge (61) : chantier participatif de restauration d'une mare en partenariat avec l'Association Domaine Sauvage – Le Costil.
Se garer dans le champ à côté du hangar, Le Costil, 61 470 Le Sap-en-Auge
Informations : contact@lecostil.com



RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES LETTRES D'INFO ICI :
[HTTPS://WWW.PRAMNORMANDIE.COM/LETTRES-DINFO/](https://www.pramnormandie.com/lettres-dinfo/)
ET RENDEZ-VOUS EN BAS DE PAGE DE NOTRE SITE INTERNET POUR VOUS INSCRIRE !